

Égalité femmes - hommes

Grand-Orly Seine Bièvre produit, depuis 2019, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

La production du *Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes* est rendue obligatoire pour les collectivités de plus de 20 000 habitants par la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Un état des lieux

Les rapports ([année 2022](#), [année 2021](#) / [année 2020](#) / [année 2019](#) / [année 2018](#)) mêlent une approche statistique de la situation et une mise en valeur des actions menées en faveur de l'égalité. Ils dressent un état des lieux de la politique menée par l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, que ce soit sur son territoire ou en son sein.

Le premier volet – qui concerne les politiques publiques conduites sur le territoire – s'articule autour de grandes thématiques telles que le vieillissement, la monoparentalité, la formation, le marché du travail, le sport et la culture, l'accès aux droits et les violences conjugales et intrafamiliales.

Le second volet – qui concerne le statut d'employeur de la collectivité – s'intéresse notamment à l'équilibre des effectifs masculins et féminins dans les différentes filières, à l'âge des agents, à la question du temps partiel, aux formations et autorisations d'absence pour garde d'enfants et aux rémunérations.

CHIFFRES CLÉS SUR LE TERRITOIRE DU GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

62 %

des 75 ans et plus sont des femmes

83,3 %

des familles monoparentales sont composées d'une mère seule avec son ou ses enfants

66,2 %

des travailleurs à temps partiel sont des femmes.

CHIFFRES CLÉS AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

50,5 %

des agents sur emploi permanent sont des hommes

75,6 %

des agents (sur emploi permanent) à temps partiel sont des femmes

59,2 %

des agents ayant bénéficié d'une autorisation d'absence pour garde



Loi du 6 août 2019

Conformément à l'article 37 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de la transformation de la fonction publique, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre publie la somme des 10 rémunérations les plus élevées de ses agents.

[Téléchargez le fichier PDF](#)



Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman
BP748
94 398 Orly aérogare
Cedex

 01 78 18 22 22